

<http://m.inegalites.fr/Les-inegalites-de-salaire-remontent>



# Les inégalités de salaire remontent

- Thèmes - Revenus -



Date de mise en ligne : mardi 24 août 2021

Date de parution : 19 décembre 2019

---

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

---

La crise de 2008 a marqué un tournant dans l'histoire de l'évolution des salaires. Depuis cette date, les inégalités ont augmenté, selon l'Insee. Il ne s'agit pas d'une explosion des écarts, mais d'un changement de tendance significatif. Pour l'immense majorité de la population, les salaires constituent l'essentielle source de revenus, donc la base des inégalités économiques.

Si l'on observe les choses globalement, les 20 dernières années (1998-2018) ne semblent pas marquées par des modifications de grande ampleur. Au cours de cette période, les salaires nets du haut, comme du bas de l'échelle, ont augmenté d'un peu moins de 50 % si l'on ne tient pas compte de l'inflation (nous raisonnons en équivalent temps plein et pour le secteur privé). Si l'on déduit, cette fois, la hausse des prix, la progression n'est plus que de 20 %. En 20 ans, c'est peu, comparé aux décennies précédentes, et surtout compte tenu de l'élévation des niveaux de diplômes qui sont censés permettre d'accéder à des emplois mieux rémunérés.

Cette progression globale masque une inflexion qui s'est amorcée vers la fin des années 2000. Le rapport entre le seuil des 10 % les mieux rémunérés et celui des 10 % les moins bien payés a diminué de 3,03 en 1996 à 2,87 en 2009, puis s'est remis à progresser depuis pour atteindre 2,98 en 2018. Entre 2008 et 2018, la différence, par mois et en euros, entre ces deux valeurs est passée de 2 065 à 2 486 euros, soit une augmentation de l'écart entre les moins bien payés et ceux qui le sont le mieux de 420 euros.

Pour les plus hauts salaires, on constate le même mouvement, mais il a démarré plus tôt. Dans le secteur privé, la part de la masse globale des salaires perçue par le 1 % le mieux rémunéré avait diminué de 8,4 % en 1967 à 6,8 % en 1980. À partir de la fin des années 1990, elle a recommencé à augmenter pour revenir à 8 % du total en 2017 selon l'Insee (dernière année disponible).

On ne peut pas parler d'une explosion des inégalités salariales. L'échelle de nos graphiques exagère les variations pour rendre visibles les évolutions. Pour autant, le changement est significatif. L'après-1968 avait été marqué par une réduction de ces inégalités. Depuis 2008, les salariés riches et pauvres s'éloignent, lentement certes, mais il s'agit d'une dynamique nouvelle. Ensuite, parce qu'une augmentation de 400 euros de l'écart de salaire mensuel en dix ans représente beaucoup, particulièrement pour ceux qui ont de bas salaires. C'est équivalent à un tiers de smic. On comprend les tensions qui naissent dans les milieux populaires autour du pouvoir d'achat.

Rapport entre le salaire minimum des 10 % les mieux payés et celui maximum des 10 % les moins bien payés. Salaires nets en équivalent temps plein. Secteur privé.

Lecture : en 2018, le salaire minimum des 10 % les mieux payés est 2,98 fois supérieur au salaire maximum des 10 % les moins bien rémunérés.

**Source** : Insee – © Observatoire des inégalités

[Graphique Données](#)

Écart mensuel entre le salaire minimum des 10 % les mieux payés et celui maximum des 10 % les moins bien payés. Salaires nets en équivalent temps plein. Secteur privé.

Lecture : en 2018, le salaire minimum des 10 % les mieux payés est supérieur de 2 486 euros au salaire maximum des 10 % les moins bien rémunérés.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee – © Observatoire des inégalités

[Graphique Données](#)

Extrait de « [Les inégalités de salaire repartent à la hausse](#) », Centre d'observation de la société, 15 avril 2021.

*Photo / © Fotolia*